

## Compte-rendu Session plénière du CNDSI 7 mars 2024

### PROPOS INTRODUCTIFS

Le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Stéphane Séjourné présidait pour la première fois le CNDSI, quelques jours avant les **Assises de la coopération décentralisée et de la diplomatie parlementaire**. Il a rappelé les **nouvelles orientations et priorités – géographiques et sectorielles – du MEAE en matière d'investissement solidaire et durable** ; qui découlent du Conseil présidentiel du développement (CPD), du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) et du Sommet de Paris pour un Nouveau Pacte financier mondial de 2023, qui a permis de mobiliser la communauté internationale sur ce défi du financement de la lutte contre la pauvreté et de la préservation de la planète et sur sa concrétisation à chaque échéance multilatérale. Il a insisté sur la **hausse inédite, de près de 50%, de l'aide publique au développement (APD) de la France entre 2017 et 2022, lui ayant permis de devenir le 4<sup>ème</sup> bailleur mondial** et de dépasser l'objectif intermédiaire fixé par la loi de 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOPDSLIM), de 0,55 % du Revenu national brut (RNB) d'ici 2022. Les chiffres de l'APD française pour 2022 étaient historiques : près de 15,2 milliards d'euros en 2022. Le Ministre est ensuite revenu sur les récentes **annonces de réductions budgétaires, qui affectaient la mission budgétaire « Aide publique au développement »** (programmes 110 et 209). Ces annonces nécessiteraient un **effort collectif de priorisation, tout en gardant le cap des priorités géographiques et sectorielles fixées par le CICID**, qui traduit un effort de méthode pour être plus efficaces et mieux compris de nos concitoyens et de nos partenaires. Le Ministre souhaite que **soit priorisée la capacité de la France à répondre aux situations d'urgence, au plus près des besoins des populations les plus vulnérables, au travers des crédits humanitaires**.

**La croissance de l'aide humanitaire de la France, à hauteur plus de 800 millions d'euros en 2023, place la France parmi les dix premiers bailleurs humanitaires mondiaux.** L'année 2023 s'est caractérisée par la multiplication et la superposition de crises ainsi que des évolutions de contexte notables, avec des conflits armés à fort impact pour les populations civiles, le dégel d'anciens conflits, la suspension d'une partie de notre coopération au Sahel et la multiplication de catastrophes naturelles d'ampleur. Dans ce contexte, **la France a répondu aux besoins humanitaires via des financements au profit d'ONG, d'organisations internationales ainsi que la fourniture d'aide en nature.** Le soutien apporté par de nombreuses collectivités territoriales pour la réponse à ces crises a été salué. En 2024, **l'attention sera plus spécifiquement portée sur les Territoires palestiniens, l'Ukraine, le Soudan, la République démocratique du Congo et la Syrie.**

Le Ministre a rappelé le **soutien indéfectible de la France à l'Ukraine, où opérateurs, ONG et collectivités territoriales demeurent étroitement mobilisés et coordonnés**. Il s'est félicité de l'adoption récente de la **Facilité Ukraine**, instrument de 50 milliards d'euros visant à financer le relèvement de l'économie. Il a insisté pour que le **conflit au Soudan ne devienne pas une crise oubliée**. La France et l'Union européenne organiseront une **conférence humanitaire internationale pour le Soudan et ses voisins à Paris le 15 avril prochain**, un an après le déclenchement des hostilités. Il a rappelé la mobilisation de la France pour répondre à cette crise humanitaire, qui a apporté en 2023 une aide de 55 millions d'euros pour appuyer les populations au Soudan et les réfugiés dans les pays voisins. Cet engagement se poursuivra en 2024. **Dans les Territoires palestiniens, et notamment à Gaza, le Ministre a rappelé que la France a pris toute sa part dans les efforts humanitaires en faveur des populations civiles**. Les accès humanitaires sont aujourd'hui très insuffisants au regard des besoins. Il a insisté sur la nécessité d'ouvrir tous les points de passage, y compris au nord de la bande de Gaza, où la situation est dramatique. Le Président de la République a également exprimé au Premier ministre israélien notre ferme opposition à une offensive israélienne à Rafah, qui ne pourrait qu'aboutir à un désastre humanitaire sans précédent. Le Ministre a salué le travail des ONG qui contribuent à la réponse humanitaire à Gaza, ainsi que le courage des personnels humanitaires qui ont été ou sont présents à Gaza au péril de leur vie, et a rendu hommage aux personnels humanitaires ainsi qu'aux agents du Ministère tués à Gaza depuis le 7 octobre.

Le Ministre s'est ensuite exprimé sur **l'action de la France en matière d'environnement et de climat, alors que trois COP sont prévues en 2024**. Nous devons avancer sur la mise en place des initiatives lancées dans le cadre du **Pacte de Paris pour les Peuples et la Planète (4P) et de la COP28**, notamment sur la sortie du charbon, le triplement du nucléaire d'ici 2050 et la fiscalité internationale. Les négociations climatiques et environnementales, incluant la biodiversité ou la lutte contre la pollution plastique, font apparaître des besoins de financements majeurs auxquels les Etats peinent à répondre. Cette nécessité d'un passage à l'échelle, des milliards aux milliers de milliards, doit concentrer tous nos efforts afin de mobiliser tous les pays qui sont en mesure de le faire, ainsi que le secteur privé. A cet égard, **la finance sera un enjeu majeur des négociations climatiques cette année**. La COP29 devra conclure les négociations sur le nouvel objectif financier post-2025, qui remplacera l'objectif dit « des 100 milliards » de dollars de finance en faveur du climat dans les pays en développement. En décembre se tiendra en Arabie saoudite **la COP16 sur la désertification**, qui permettra de réaliser un bilan à mi-parcours du cadre stratégique de la convention et d'identifier des moyens de lutter plus efficacement contre la sécheresse. La France y démontrera ses efforts et sa mobilisation, en promouvant notamment les réalisations de **l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte** lancé en 2021. En matière de **biodiversité, la France a publié sa stratégie nationale de biodiversité alignée avec le cadre mondial de Kunming-Montréal**. La France sera mobilisée pour assurer le succès de la COP16 prévue fin octobre, en lien avec nos partenaires européens et la présidence colombienne. Elle aura pour objectifs de mobiliser la finance internationale pour la biodiversité et d'assurer la redevabilité des Etats Parties vis-à-vis des engagements pris à la COP15.

Enfin, les **enjeux de développement par le sport, également à l'ordre du jour de la plénière, ont été évoqués par le Ministre, dans le contexte de la tenue en 2024 des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris**. Il a insisté sur la nécessité de travailler sur ces enjeux conjointement avec les organisations de la société civile (OSC) et les collectivités territoriales. Le MEAE finance sur ses fonds propres plus de **70 projets « sport et développement »** depuis 2021, qui ont pour objectif de répondre aux besoins exprimés par nos partenaires et de répondre au mieux à leurs attentes, allant du renforcement de la pratique du sport par les filles et les femmes à l'accompagnement de sportifs de haut niveau, ou encore au soutien à des politiques d'inclusion, de lutte contre les discriminations et de réinsertion via le sport. Dans une logique similaire, et en étroite collaboration avec le MEAE, **l'AFD a également financé depuis**

**2019 dans 45 pays plus de 180 projets utilisant le sport comme un outil au service des Objectifs de développement durable (ODD).** Le CICID prévoit par ailleurs la **rédaction d'une stratégie « Sport et développement », qui pourra notamment être pensée en concertation avec la société civile** : une belle occasion de mettre en pratique le renouvellement de notre partenariat avec l'Afrique, de réfléchir avec nos territoires d'Outre-mer et de renouveler nos contacts.

**S'exprimant au nom des collèges associatif, syndicats, économie sociale et inclusive, fondations, plateformes multiacteurs et personnalités étrangères, Olivier Bruyeron, Président de Coordination Sud,** a salué les avancées positives du premier quinquennat du Président de la République (PR) en matière d'APD, notamment permises par la promulgation de la LOPDSLIM de 2021. Il a rappelé l'objectif de 0,7% du RNB consacrés à l'APD, fixé dans la loi et récemment réaffirmé par le PR, ainsi que l'objectif d'augmentation des financements transitant par les OSC afin d'atteindre la moyenne des pays membres du Cad de l'OCDE, soit 15 % de l'APD bilatérale. Le premier quinquennat, marqué par une forte dynamique internationale, notamment portée par le PR, a permis de concrétiser l'augmentation des moyens consacrés à l'APD, passés de 0,4 à 0,56% du RNB (le montant de l'APD française en proportion de sa richesse plaçant toutefois la France en 10<sup>ème</sup> position seulement). Le Sommet de Paris pour un Nouveau Pacte financier mondial a permis un sursaut en matière de mobilisation de financements publics et privés au service du développement.

Toutefois, **Olivier Bruyeron a dénoncé un « changement de cap » depuis quelques mois, qui s'illustre par quatre exemples principaux :**

- **L' « instrumentalisation » inédite des financements en soutien des ONG au Sahel, au détriment des populations civiles.**
- **Les conclusions du CICID, qu'il dénonce comme étant orientées vers les intérêts nationaux,** en contradiction avec les finalités de l'APD telles qu'établies dans la LOPDSLIM.
- **Les débats qui se sont tenus en vue de l'adoption de la loi « asile et immigration »,** et en particulier la disposition censurée par le Conseil constitutionnel relative au conditionnement de l'APD à la gestion des migrations. Le collectif souhaite que l'absence de conditionnalité de l'APD soit explicitement mentionnée dans la stratégie de la France « migrations et développement ».
- **Les annonces récentes de coupes budgétaires par le Ministre de l'Economie,** se traduisant par une **baisse inédite de l'effort français en matière d'APD.** Ce choix est selon lui « politique », dans la mesure où la mission APD, la plus touchée par les coupes annoncées (-13% des crédits), est affectée de manière disproportionnée – et en particulier le programme 209, dont l'importance est cruciale pour porter assistance aux populations les plus vulnérables.

M. Bruyeron a appelé de ses vœux une **reprise du cap fixé par la LOPDSLIM, dès 2025** (trajectoire de 0,7% du RNB pour l'APD), et un **soutien renforcé aux organisations de la société civile (OSC), conformément aux orientations de la stratégie « société civile et engagement citoyen » du MEAE,** ainsi qu'aux collectivités territoriales, tout en continuant de s'appuyer sur toute la société civile (associations, fondations, acteurs de l'ESS, syndicats, plateformes multi-acteurs). Il a réaffirmé la disponibilité des collègues représentés pour avancer ensemble sur ces différents sujets.

**S'exprimant au nom du collège des élus des collectivités territoriales, Arnaud Ngatcha (adjoint à la Maire de Paris, représentant de Cités Unies France au CNDSI)** a rappelé que **l'action internationale des collectivités est complémentaire de celle de la diplomatie française et s'inscrit dans ses priorités**

(exemple : éducation, climat, etc.). Alors que 70% des cibles ODD ne pourront être atteintes que par des solutions locales, il a réaffirmé la disponibilité des collectivités pour élaborer conjointement avec le MEAE une stratégie commune permettant de se donner collectivement les moyens de nos ambitions. Il a insisté sur le **rôle majeur des collectivités dans la lutte contre le dérèglement climatique**, notamment visible au travers de la participation croissante des collectivités aux COP. Elles sont en première ligne pour faire face aux conséquences concrètes et déjà visibles du réchauffement (canicules, sécheresse, pollution, etc.). Il a relayé l'inquiétude des collectivités territoriales et de leurs élus face **au choix de Bakou pour accueillir la COP 29** ; et la forte mobilisation de collectivités territoriales en vue du **Sommet de l'Avenir des Nations Unies**. Dans un contexte géopolitique marqué par le « retour de la violence dans les relations internationales » (Renaud Girard), M. Ngatcha a souligné que les **collectivités territoriales portent une diplomatie des territoires complémentaire de l'action de l'Etat**, comme l'illustre leur pleine mobilisation en Ukraine, ainsi que sur le continent africain. Les collectivités sont en capacité de **maintenir des canaux privilégiés de dialogue dans le cadre d'une approche partenariale incluant les OSC** ; et peuvent être les relais des messages diplomatiques de la France et servir de ponts, comme par exemple dans le contexte du conflit au Proche-Orient. Arnaud Ngatcha a relayé **plusieurs sujets d'inquiétude des collectivités territoriales** : la baisse annoncée des crédits dédiés à l'APD, le zonage sécuritaire établi par le MEAE, qui réduit leur capacité d'action sur le terrain (exemple du Sahel), ainsi que la **contestation politique croissante et parfois systématique des actions de coopération décentralisée qu'elles mènent**. En conclusion de son intervention, il a appelé à **une nouvelle étape dans les relations entre le MEAE et les collectivités territoriales, reconnaissant la spécificité et la singularité de leur engagement à l'international**.

**Rémy Rioux, Directeur Général de l'AFD**, a salué la **forte capacité opérationnelle de la politique française de développement du fait de la trajectoire de hausse des moyens**. Il a salué le respect des engagements pris par la France (7,6 milliards d'euros consacrés à la finance climat en 2022, 1 milliard d'euros pour la biodiversité, plus de 50% des projets de l'AFD qui ont un bénéfice mesurable sur l'égalité femme-homme) ainsi que la **dimension partenariale de cette politique** (l'AFD est devenue le premier partenaire de la Banque mondiale en termes de nombre de projets financés chaque année). Il a souligné l'importance de **continuer de financer le développement long-terme en contexte de crise** (ouverture du mandat AFD en Ukraine, soutien au service public de gestion des déchets à Gaza, Soudan), etc.

Dans le contexte actuel de **contrainte budgétaire**, il conviendra d'être plus efficaces. Le Directeur Général a formulé trois propositions : protéger la capacité d'action bilatérale de la France dans les pays les moins avancés, notamment sur les sujets environnementaux. Si le gel des crédits de dons-projets était supérieur aux annulations notifiées, la capacité de l'agence à mettre en œuvre les priorités du CICID par exemple l'adaptation serait affectée, (ii) progresser collectivement sur la redevabilité et sur la souplesse de gestion, (iii) porter l'agenda de la France de réforme du système financier international (cf suite au Sommet sur le Nouveau pacte financier). Il a enfin indiqué que le passage d'une logique d'APD à celle de l'« investissement durable et solidaire » n'est à ce stade pas encore accompli.

En réponse à ces interventions, **le Ministre Séjourné** a rappelé le contexte macroéconomique ayant nécessité de recourir à l'annulation de 10 milliards d'euros sur le budget 2024 de l'Etat. Conscient des efforts collectifs que ces baisses vont impliquer, il a rappelé sa volonté de **prioriser la réponse aux situations urgentes, ainsi que les orientations du CICID : « il faut de la constance dans les priorités géographiques et thématiques »**. Sur le **Sahel**, il a rappelé la nécessité de convaincre nos partenaires européens de la pertinence de notre approche, fondée sur **le maintien de l'aide aux populations civiles sans renforcer politiquement les juntes au pouvoir**. La France partage la préoccupation

exprimée par les membres du CNDI s'agissant du choix de Bakou pour accueillir la COP29. Il conviendra d'obtenir des résultats à la fois à Bakou et à Belém en 2030.

## APD ET SITUATION GEOPOLITIQUE

### *Territoires palestiniens – Soudan – Ukraine*

**La Secrétaire d'Etat Chrysoula Zacharopoulou** a introduit la thématique en saluant l'action des personnels humanitaires et des acteurs du développement dans les contextes de crises, parfois au péril de leur vie ; ainsi que de l'AFD, Proparco, des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs de la société civile qui se mobilisent en réponse à ces crises. **La Secrétaire d'Etat a souligné que ces crises illustraient, chacune à leur manière les défis nouveaux qui s'attachent à la mise en œuvre de la politique d'investissement solidaire :**

- **L'Ukraine illustre le défi de l'échelle et de la coordination.** Alors que les besoins relatifs à la reconstruction s'élevaient à 486 milliards de dollars et que l'action européenne se chiffrait en dizaines de milliards, l'action de la France devait être complémentaire et subsidiaire en se concentrant sur les niches d'avantage comparatif, de spécialisation et de visibilité. C'est ce que faisait Expertise France en captant des fonds européens et c'est la logique dans laquelle devait aussi s'inscrire l'AFD.
- Le **Soudan illustre le défi géopolitique de l'APD et de l'aide humanitaire**, face au risque de « deux poids deux mesures ». La France ne pouvait pas accepter qu'il y ait des « crises oubliées », c'était la raison de notre engagement en faveur du Soudan et l'objet de la conférence internationale de soutien du 15 avril prochain.
- Enfin, **dans les territoires palestiniens la situation illustre l'enjeu, plus classique, d'articulation entre humanitaire et développement**, avec la nécessité de coordonner l'aide humanitaire immédiate et les actions de développement dont la temporalité et les objectifs étaient différents.

**Michèle Rubirola, adjointe au Maire de Marseille**, a rappelé, concernant **l'Ukraine**, l'existence d'un groupe de travail au sein de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) ainsi qu'au sein de l'Association des Maires de France (AMF), tandis que Cités Unies France (CUF) coordonne la venue en France d'une quinzaine de représentants des collectivités territoriales ukrainiennes. Elle a rappelé l'enjeu pour **les collectivités territoriales que leur rôle soit mieux précisé par l'Etat au travers d'une feuille de route**. Elle a également exprimé son émotion relative aux **retards observés dans l'acheminement de l'aide à Gaza**, liés à la difficulté à trouver une position coordonnée. Les collectivités portent sur cette géographie un message de paix et de soutien. Au-delà de ces deux géographies, et sans oublier le Soudan, elle a rappelé **l'importance de la situation politique au Sahel**. Un colloque ayant pour thème « le nouveau partenariat Afrique-France en construction et la diplomatie des territoires à l'épreuve du discours anti-français en Afrique subsaharienne » sera organisé au Sénat le 25 mars en partenariat avec Cités Unies France.

**Lucile Grosjean, Directrice des Programmes et des Affaires publiques, Comité français de l'UNICEF**, est revenue sur la situation **au Soudan et au Tchad**, et plus spécifiquement sur la situation des personnes les plus vulnérables, notamment les **enfants**. Elle a rappelé que, sur place, deux-tiers de la population restent privées d'accès aux soins ; l'accès à l'école est également difficile. Face au risque de conflits en cascades générés par le déplacement de populations avec le Tchad, UNICEF France

appelle à un **accès humanitaire sûr et durable** et demande à la France et à toutes les parties prenantes que tous **les points de passage humanitaires soient ouverts**. Elle appelle de ses vœux un **renouvellement de l'effort diplomatique pour parvenir à un cessez-le feu et sollicite des avancées sur ces différents sujets à l'occasion de la conférence internationale humanitaire du 15 avril 2024**.

**Daniel Verger, Président du CLONG-Volontariat**, s'est félicité des évolutions positives en matière de solidarité internationale permises par la LOPDSLIM, notamment en matière de **volontariat** et du fait des engagements du Président de la République en la matière. Il a rappelé que, dans sa mise en œuvre, le volontariat trouve dans la situation géopolitique une contrainte majeure, face à laquelle **la sécurité des volontaires est une priorité**. Comprenant que les décisions de fermeture de certaines géographies doivent être prises rapidement, il a exprimé le souhait qu'elles interviennent **après une concertation préalable des organisations de volontariat**. Il a également souhaité une confirmation des règles de présence des volontaires de solidarité internationale (VSI) (e.g : interdiction dans les seules zones rouges).

**Cécile Duflot, Directrice générale d'Oxfam France**, a invité le MEAE à réagir aux propos du Ministre de l'Economie du 6 mars 2024, relatifs à la proportion de réduction de l'APD. S'agissant du **Sahel**, elle a évoqué l'impact concret de notre politique (plusieurs projets arrêtés, avec notamment des conséquences sur la santé et l'éducation), témoignant de la méfiance que suscitent les ONG présentes, qui préexistait aux différents putschs – rendant difficile l'établissement d'un lien direct et durable avec la société civile locale. Elle a indiqué craindre que la baisse des financements de projets, notamment au Niger, puisse réduire l'action effective des ONG sur le terrain.

**Rachid Lahlou, Président du Secours islamique France**, a salué l'importance du budget alloué à **Gaza** et rappelé la **difficulté des interventions des ONG**, dont certains des locaux ont été détruits. Il a insisté sur la nécessité d'un **cessez-le feu immédiat** face au risque de famine et à ses conséquences en matière notamment de développement pour les enfants. Il a appelé la France à intervenir pour remédier aux situations de **blocage de visas pour les humanitaires devant intervenir sur place** et a rappelé la difficulté à agir sur place au regard des conditions de sécurité des travailleurs humanitaires. S'adressant au MEAE, il a sollicité des clarifications relatives aux rumeurs sur l'éventuel déplacement des ONG de Gaza. Il a également exprimé son soutien à l'UNRWA, rappelant que les condamnations exprimées à l'encontre de certains membres du personnel ne pouvait remettre en cause le travail de l'organisation dans son ensemble.

**Fatna El Khil, Présidente du Conseil communal d'Arbaoua, Maroc**, a remercié les propos clairs et déterminants du Ministre et de la France qualifiant la situation à Gaza d'« intolérable » et d'« injustifiable ». Elle a espéré la **mise en place d'un cessez-le-feu rapide, dans la perspective du Ramadan**. Sur les 30 000 personnes tuées à Gaza depuis le début de l'offensive israélienne, elle a rappelé que plus de 80% sont des femmes et des enfants. Face à cette situation, elle a appelé la France à œuvrer en faveur **d'une solution à deux Etats** et à agir en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour trouver une solution pacifique au conflit.

**Ibrahim Assane Mayaki, ancien Premier Ministre du Niger et ex-Président honoraire du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)**, a rappelé, **concernant le Sahel, la nécessité de distinguer l'action des juntes et les attentes de la population**. Il a insisté sur le rôle des **collectivités territoriales** comme premier échelon démocratique, ainsi que sur les difficultés auxquelles pouvait être confrontée la société civile traditionnelle dans l'accès aux médias. Il a prévenu que la situation sahéenne constituait un embrasement susceptible de s'étendre jusqu'au Mozambique, et que la situation actuelle ne devait pas être analysée isolément des progressions vers le Sud, en Somalie ou en République démocratique du Congo. Face à ce risque, il a rappelé la **nécessité de renforcer les sociétés civiles, qui ont rôle à**

**jouer dans le règlement des conflits comme en matière d'actions de développement sur le terrain, en sachant s'adapter à la pluralité des contextes économiques rencontrés.**

**En réponse aux interventions des participants, la Secrétaire d'Etat Zacharopoulou** a indiqué partager les inquiétudes exprimées par les participants. Notant les avancées permises par loi de 2021, elle a rappelé que, dans un contexte de crise et de réduction des capacités budgétaires, un effort de chacun était attendu pour contribuer à l'effort d'équilibre budgétaire. Comme le Ministre, elle a rappelé la forte croissance du budget de l'APD depuis 2017, la priorité donnée par la France à une réforme d'ampleur du système financier international à travers le 4P pour débloquer les financements à la bonne échelle (DTS, dette, mobilisation du secteur privé, fiscalité internationale). Elle a également constaté que les décisions budgétaires imposaient un surcroît d'efficacité (coordination, lisibilité, visibilité, priorisation) à tous les acteurs : administrations, opérateurs mais également institutions et banques multilatérales. Elle a rappelé que la mobilisation des fonds nécessaires pour couvrir les besoins essentiels des populations vulnérables devait également passer par la **mobilisation du secteur privé**. Sur le **Sahel**, elle a indiqué que la situation faisait, au niveau français et européen, l'objet de discussions régulières. Au **Niger**, la **décision prise a été de maintenir l'aide humanitaire**. Le positionnement de la junte ne montre pas de signe encourageant et rend difficile la poursuite du travail, conduisant aujourd'hui à **des décisions projet par projet**. Au **Burkina Faso**, la situation qui a prévalu a été celle d'un **maintien de la coopération** malgré une dégradation continue de la relation. Le soutien inconditionnel de Ouagadougou aux activistes nigériens a cependant conduit à **suspendre l'aide**, pour faire primer la sécurité des populations. Au **Mali**, les financements ont été suspendus pour tous les projets transitant par les autorités publiques, au vu de la difficulté à suivre les circuits de financement des projets. Ces prises de positions ne doivent cependant pas remettre en cause la volonté d'établir des liens avec la société civile et de réduire la défiance des populations locales, en luttant contre un contexte empreint de **désinformation**. Concernant les nouvelles pistes d'économies identifiées par le Ministre de l'Economie en commission des finances, la Secrétaire d'Etat a constaté que celles-ci ne ciblaient pas nommément l'APD, et que le MEAE devrait travailler main dans la main avec la société civile et tout l'écosystème du développement pour renforcer l'adhésion de nos concitoyens et des décideurs à notre politique d'investissement solidaire et durable. Sur le **volontariat**, en matière d'urgence, elle a rappelé la **priorité que représentait la sécurité des volontaires face à des situations dont les évolutions pouvaient être brusques et rapides**. Elle restait cependant à l'écoute des associations pour envisager un retour des volontaires au Liban, lorsque la situation le permettra.

#### CLIMAT ET ENVIRONNEMENT, en amont des trois COP de 2024

**Bettina Laville, Présidente du Comité 21**, a rappelé que l'année 2024 serait l'année des « trois COPs » organisées respectivement à Riyad, Bakou et Bogota. Précisant que ces trois pays d'accueil n'étaient pas exemplaires en matière de droits humains, **elle a invité la France à donner son appui à l'organisation de tels événements en Europe**. Elle a également exprimé son scepticisme sur la pertinence d'un rapprochement entre thématiques (désertification, climat, biodiversité) mobilisant des communautés scientifiques ainsi que des logiques et des niveaux d'actions (local vs. global) différents, tandis que les ODD existent mais ne sont que peu mobilisés pour organiser de façon pertinente ces différents niveaux. Elle a rappelé que si le réchauffement est global, la biodiversité est locale ; il est donc possible de la restaurer localement. Elle a alerté sur le risque que représentait, en termes de financement, une confusion qui pourrait conduire à restreindre les allocations de financements à ces thématiques respectives. Convenant qu'il était **difficile de dialoguer efficacement sur les questions de responsabilité environnementale dans les contextes de conflits** (Ukraine, Territoires palestiniens, etc.), elle a appelé la France à **prendre l'initiative de la création de groupes de travail visant à aider à la reconstruction de l'environnement dans les zones post-conflits**.

**Lucille Grosjean, Directrice des Programmes et des Affaires publiques - UNICEF France** a attiré l'attention sur la **vulnérabilité spécifique des enfants aux dégradations environnementales**. Leur exposition à des risques spécifiques en matière de développement physique et mental (en lien notamment avec la malnutrition) est à rapprocher de la faiblesse des financements environnementaux visant spécifiquement les enfants (seulement 2,4 % des principaux fonds mondiaux consacrés aux changements climatiques soutiennent des programmes adaptés aux besoins des enfants). Elle a invité la France à signer la Déclaration sur les enfants, les jeunes et l'action climatique et à rejoindre le dialogue d'experts sur les enfants et le changement climatique en amont de la COP 29 à Bonn cet été. Se félicitant de l'accueil en France du prochain Sommet « Nutrition pour la croissance » (*Nutrition for Growth/N4G*), elle a posé la question de son articulation avec les trois COPs de 2024.

**Aurélien Lechevallier, Directeur général de la Mondialisation (DGM)**, a complété l'agenda des initiatives en matière environnementale, rappelant que **la France co-organiserait avec le Kazakhstan un « One Water Summit » en septembre** en parallèle de la session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. La **Conférence des Nations Unies sur l'océan** sera accueillie à Nice en juin 2025, tandis qu'un **Sommet sur les pôles organisé en France en 2023** avait réservé une **place prégnante à la thématique de l'eau**. En réponse aux interrogations relatives aux thématiques des trois COPs, il a rappelé que l'action de la France ne visait pas à créer une confusion entre communautés scientifiques, mais d'abord à **renforcer le volet biodiversité**, plus faiblement porté à l'international que les volets relatifs au changement climatique et à la désertification. En matière de liens entre zones de conflits et dégradations environnementales, il s'est exprimé pour la **mise en place de processus de documentation et de pénalisation internationale des crimes commis**.

**Rémy Rioux, Directeur Général de l'AFD**, a rappelé que le climat représente une forme de « force majeure » à partir de laquelle l'AFD a entendu déployer son action. Avec l'Accord de Paris, les financements sur cette thématique ont connu une accélération à partir de 2017. L'AFD a aligné ses projets sur l'Accord de Paris, et s'est **fixée une cible de 30% des financements « Climat » avec des co-bénéfices pour la protection de la biodiversité**. Il est donc possible d'affirmer que les financements climats possèdent une action de traction sur les financements biodiversité, et cela pourrait bientôt être le cas également pour les financements en faveur de la protection des océans. Cependant, une transformation des systèmes financiers demeure nécessaire pour organiser des systèmes de financement durables et justes, correctement articulés avec les ODD. A cette fin, l'AFD a créé à travers « **Finance en Commun** » une initiative qui tiendra son 5<sup>ème</sup> Sommet en Chine en octobre prochain pour contribuer à l'effort de coopération multilatérale, avec l'ambition de mobiliser près de 1 500 Md de dollars sur ces thématiques.

**Kévin Magron, chargé de mission Climat auprès du DGM**, a rappelé que l'année 2025 et la COP de Belém au Brésil seront l'occasion de fêter les **10 ans de l'Accord de Paris**. Le choix de Belém symbolise la nécessaire articulation entre dynamiques de développement au Nord et au Sud, qui doit continuellement garder à l'esprit la situation des pays les plus vulnérables au changement climatique et des Pays les moins avancés. Le verdissement des institutions de Bretton Woods est une priorité, comme celle des instruments de coopération multilatérale en vigueur (Protocole de Montréal, etc.). Une task-force a également été mise en place pour lutter contre le changement climatique et contribuer à mobiliser les financements nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés. En juillet 2025, **l'Espagne accueillera le sommet marquant l'anniversaire des 10 ans du Sommet d'Addis Abeba sur le financement du développement**.

## SPORT ET DEVELOPPEMENT, en amont des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris

**Samuel Ducroquet, Ambassadeur pour le Sport**, s'est félicité de pouvoir intervenir en amont de l'ouverture des Jeux olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 pour évoquer les liens entre sport et développement. Le **MEAE apporte son plein soutien à la mise en œuvre de projets mobilisant le sport comme levier de développement et met à disposition les instruments existants** (Fonds Equipe France, financement d'actions de coopération décentralisée, mobilisation de volontaires, etc.), qui permettent l'émergence de projets phares tels que le soutien à la mise en place d'une équipe de football féminine en Irak. Cet engagement du ministère est complété par la **mobilisation de l'ensemble de l'équipe France, et notamment de l'AFD, qui a alloué 200 millions d'EUR de financements projets sur cette thématique**, tandis que des partenariats majeurs ont été conclus avec le Comité International Olympique, la FIFA et World Rugby par exemple. Cette mobilisation ne pourrait se faire sans l'appui des associations, souvent en première ligne pour susciter l'émergence de la passion pour le sport, dans la lignée des projets mis en œuvre en ce sens par le **Groupe SOS**. Des temps forts sont prévus en amont des Jeux, tels que le Relais autour du monde, mobilisant 135 ambassades, pour mettre en valeur les liens entre sport et développement, ou le relais de la flamme, qui démarrera le 8-9 mai et qui sera l'occasion de nombreuses initiatives engageant la société civile. Ces initiatives doivent s'accompagner d'une **meilleure évaluation de la contribution du sport aux ODD**, conformément aux vœux du Président de la République. Des travaux sont actuellement en cours au niveau du CIO. Elles peuvent également être l'opportunité de développer de nouveaux partenariats en matière de développement des infrastructures et de promotion du bien-vivre ensemble, à l'instar de ceux imaginés au sein de **l'Alliance Dioko (Sénégal)** dans la perspective des **Jeux olympiques de la Jeunesse de Dakar en 2026 (1<sup>er</sup> événement olympique en Afrique)**. Il importait désormais de se fixer des **perspectives de long terme (défi de l'après Jeux) : accès aux infrastructures, construction du mouvement sportif, excellence sportive, contribution à la cohésion sociale**.

**Henri Arevalo, Président d'Occitanie Coopération**, a salué dans les Jeux Olympiques une opportunité de premier plan de réfléchir **au rôle du sport dans le développement**, notamment à travers les valeurs que cette activité sait porter : sens du collectif, goût de l'effort, bien-être physique, apprentissage des règles du « faire société », etc. Le sport permet ainsi aux jeunes d'apprendre à s'affirmer, à l'instar du projet « Terres en mêlées », conjuguant engagement associatif individuel et celui des territoires pour développer le rugby féminin à Madagascar. Signalant un « revers de la médaille », le Président d'Occitanie Coopération a rappelé que la **financiarisation du secteur tendait à concentrer les retombées économiques des activités sportives sur un groupe restreint de bénéficiaires professionnels**. Il s'est exprimé en faveur de la mise en place de **mécanismes de redistribution au bénéfice d'entités contribuant directement au développement du sport auprès des jeunes et à des actions sociales mobilisant le sport comme levier de développement**.

**Alexandre Lourié, Directeur général du Groupe SOS International**, a exprimé son soutien aux inquiétudes exprimées par le collège associatif en matière de réduction des capacités de financements liées à l'APD. Il a rappelé l'importance de préserver l'appui aux projets de développement permettant de conduire à des évolutions favorables sur le temps long et l'intérêt de la contribution du secteur ESS dans ce cadre, dans le sillage des recommandations produites en juin 2023 avec l'AFD sur **la place de l'ESS dans le développement**. S'interrogeant sur le rôle du sport, il a rappelé que **Play international**, association de sport développement du Groupe SOS, s'est aussi construite dans des terrains humanitaires en Kosovo et en Afghanistan en mobilisant le modèle nouveau que représente l'ESS, à travers la mobilisation du sport comme vecteur pour poursuivre d'autres objectifs (éducation, genre,

numérique (eSport), infrastructures urbaines, etc.) et en prenant appui sur la formation de formateurs et la **logique entrepreneuriale inhérente au secteur sportif**.

**Rosa Abdel Malek, Directrice des partenariats de la Fondation Sawiris** (Egypte), a salué la convention signée avec l'AFD en 2017, qui vise à financer les secteurs sociaux et économiques. Elle a permis le lancement en Egypte d'une initiative Sport et éducation en faveur des enfants défavorisés, sous la forme de bourse d'étude de la fondation dans le cadre d'un projet mis en œuvre par le Samu Social international.

**Pierre Hoffman, Bâtonnier de Paris**, a indiqué que le Barreau de Paris avait développé une réponse spécifique, pour apporter un **soutien juridique en cinq langues aux touristes étrangers** qui seront présents à Paris pendant la période des JOP. A travers l'organisation de cet événement, il s'agira de vendre la marque « Paris place de droit ». Paris accueillera également à la mi-mars la *Paris Arbitration Week*, ainsi par la suite qu'un **Congrès de la régulation relatif à l'intelligence artificielle**.

**Rémy Rioux, Directeur Général de l'AFD**, a rappelé que l'AFD dispose d'une base large de projets sur les enjeux de sport et développement dans de nombreux pays, et d'autres présentant une composante « sports » au sein de projets de développement plus classiques. Ceci atteste de la puissance de cette dynamique, accélérée par les JOP. **Deux dynamiques** restent à construire autour de ces instruments : d'une part, la mise en place d'un **corpus scientifique éclairant et explicitant la contribution du sport au développement**, et d'autre part, **la mise en place de nouveaux mécanismes de financements de ces initiatives pour sortir de la logique de subventions et ouvrir la mise en place de financement via l'emprunt**, mettant en valeur la capacité du sport à avoir des retombées économiques. Aujourd'hui, le sport représente ainsi près de 2% des PIB des pays développés contre 0,5% en Afrique. Cette marge de développement pourrait ainsi convaincre des entités telles que Proparco de se positionner sur cette trajectoire économique liée au développement du business du sport.

## POINTS DIVERS

**Frédéric Cholé, Délégué pour les collectivités territoriales et la société civile**, a fait un **point d'étape sur l'évaluation en cours du CNDSI**, dont les travaux ont débuté en janvier 2024 et s'achèveront à l'automne 2024. Les consultants déploient actuellement un grand nombre d'investigations qui vont permettre de recueillir les constats et avis des membres du CNDSI. Il a **encouragé les membres du CNDSI à répondre à leurs sollicitations** (enquête en ligne, demandes d'entretiens), afin d'aboutir à des constats et recommandations robustes. La deuxième réunion du groupe de référence se tiendra le 17 avril prochain, pour partager les résultats intermédiaires mis à jour par les évaluateurs. Une fois toutes les investigations réalisées, les membres du groupe de Référence seront conviés pour échanger sur les résultats finaux et co-construire les recommandations de l'évaluation (juillet 2024). Les résultats et les **recommandations de l'évaluation seront rendus publics lors de l'événement que le MEAE organisera pour célébrer les dix ans du CNDSI** (novembre 2024). Le rapport final, sa synthèse et la réponse écrite du service commanditaire (DCTCIV) aux recommandations seront officiellement publiés sur le site France Diplomatie lors de cet événement. La **mise en œuvre des recommandations** de l'évaluation fera l'objet d'un suivi régulier par le MEAE.

Le **renouvellement des mandats initialement prévu au 30 juin 2024 est reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2025, afin de pouvoir tenir compte des recommandations de l'évaluation. Un décret de prorogation des mandats sera publié avant fin juin 2024.**

Deux groupes de travail (GT) ont été lancés en 2024 : **1/ sur le rôle des territoires dans les démarches de coopération et de solidarité internationale** (2<sup>ème</sup> séance prévue le 12 mars 2024, sur le rôle des territoires dans la formulation de réponses de solidarité internationale efficaces ainsi que dans le maintien ou le rétablissement de la paix dans des contextes de tension ou de conflit) ; **et 2/sur les contrats de désendettement pour le développement (C2D)**. Une 1<sup>ère</sup> réunion sur le bilan des C2D, deux décennies après la mise en place de ce mécanisme, est prévue le 15 mars (après-midi). **Deux GT sont en cours de finalisation** : sur le **rôle des fondations dans notre politique de développement**, ainsi que sur la **participation des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de développement et de solidarité internationale de la France**.

**La date de la prochaine réunion plénière du CND SI sera communiquée ultérieurement./.**